

Paris, le 8 janvier 2024

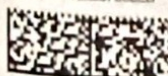
Conseil national  
Trésorerie générale  
91 bis, rue du Cherche-Midi  
75006 PARIS

N° ordinal : 148267

LA POSTE

7298  
8 0

SD 0630118223766828



MONSIEUR LUCAS BONNAUD  
MASSEUR-KINESITHERAPEUTE  
CHEMIN DU PETIT CABRI  
13100 LE THOLONET

### Cotisation 2024

Madame, Monsieur, chère consœur, cher confrère,

Vous avez été près de 98% en 2023 à régler votre cotisation ordinale spontanément ou amiablement. Soyez-en sincèrement remerciés. Ainsi, poursuivant notre politique de stabilité et de cohérence financières, nous maintiendrons cette année encore les montants de toutes nos catégories de cotisations à leur niveau actuel. Pour le bien de notre fonctionnement collectif.

Si vous souhaitez en savoir plus sur votre cotisation, rendez-vous sur la page « Payer ma cotisation » du site [www.ordremk.fr](http://www.ordremk.fr).

Au 1<sup>er</sup> janvier vous êtes enregistré en tant que Libéral.  
Votre cotisation est de 280,00 €.

Conformément à l'article L.4321-16 du code de la santé publique, vous devez impérativement vous acquitter de votre cotisation 2024 **avant le 31 mars 2024**.

La cotisation peut être réglée :

- **PAR TIP SEPA** : Signer et dater le TIP ci-dessous, y joindre votre RIB (en cas de modification ou si celui-ci n'est pas déjà indiqué) et utiliser l'enveloppe retour jointe au courrier
- **PAR CHÈQUE** : TIP ci-dessous non signé à joindre à votre chèque et utiliser l'enveloppe retour jointe au courrier
- **PAR CARTE BANCAIRE** : Sur notre site [www.ordremk.fr](http://www.ordremk.fr), « Payer ma cotisation » puis « Règlement de votre cotisation ». Votre numéro de coupon est le 1482671482672024.
- **PAR PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE** : merci d'adresser la copie de votre RIB au Service cotisations : [cnomkprelevement@ordremk.fr](mailto:cnomkprelevement@ordremk.fr) ou CNOMK, Service cotisations, 91 bis, rue du Cherche-Midi 75006 PARIS.

Votre statut au 1<sup>er</sup> janvier est-il conforme ? Vos adresses de correspondances sont-elles à jour ?  
Vous pouvez mettre en conformité ces données auprès de votre conseil départemental de l'ordre :  
[cd0XX@ordremk.fr](mailto:cd0XX@ordremk.fr) (XX : votre numéro de département).

Toutes les coordonnées des CDO sont disponibles sur [www.ordremk.fr](http://www.ordremk.fr)

Les attestations de paiement sont délivrées par e-mail une fois la cotisation soldée.

LUCAS BONNAUD  
CHEMIN DU PETIT CABRI  
13100 LE THOLONET

Vos coordonnées bancaires

IBAN : Merci de joindre un RIB

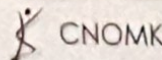
RUM : TIP220000148267148267202400000000

Date et lieu

Signature

TIPSEPA

ICS : FR50227518933



Appel à cotisation 2024

Montant en Euros

280,00 €

En venant en cotisation, vous reconnaissez le Conseil national de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes à service des intéressés à votre adresse pour l'application de la loi relative à l'exercice de la profession de masseur-kinésithérapeute. Vous bénéficiez de droit d'être représenté par votre conseil départemental et régional. Vous pouvez également vous adresser à votre conseil départemental ou régional pour toute demande d'information ou de conseil. Les cotisations sont payables par mandat postal ou par virement bancaire.

CNOMK  
CENTRE DE TRAITEMENT DES COTISATIONS  
BP 70287  
75867 PDC PARIS 18

NE RIEN INSCRIRE CI-DESSOUS - NE PAS PLIER

220027120309 BONNAUD LUCAS

220000010748 59148267148267202400000000998105 28000